

Fiche profil de poste :
Conseiller ou Conseillère Pédagogique de Circonscription

Circonscription : Wissembourg

Localisation : IEN Wissembourg - 2b, place des carmes 67160 WISSEMBOURG

1. Définition du poste et des missions :

Le conseiller ou la conseillère pédagogique de circonscription met en œuvre le projet de circonscription, contribue au pilotage de la circonscription dans l'objectif d'améliorer les compétences des enseignants et les résultats des élèves.

Le conseiller ou la conseillère a principalement une mission d'ordre pédagogique. Il ou elle est plus particulièrement chargé(e) du plan français et de l'EPS. Il ou elle peut néanmoins être conduit à accomplir les tâches administratives liées au programme de travail de la circonscription ou de représentation de l'IEN. Le conseiller ou la conseillère pédagogique de circonscription exerce ses activités sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Education nationale

Il ou elle est un partenaire essentiel dans la formation des enseignants du premier degré et assure ses fonctions d'aide et de conseil auprès des professeurs, et plus particulièrement auprès des entrants dans le métier. Il ou elle apporte un regard extérieur positif et amène les enseignants à développer une attitude réflexive sur leurs pratiques professionnelles. Il ou elle assure le suivi d'actions particulières dans ses aspects réglementaires et pédagogiques.

Accompagnement pédagogique des enseignants et des équipes :

- Il ou elle participe à la dynamique d'accompagnement des enseignants (entrant dans le métier, contractuels, enseignants éprouvant des difficultés professionnelles...)
- Il ou elle assiste les équipes d'école dans la mise en œuvre de réponses adaptées aux besoins des élèves. Il participe, en cas de besoin, aux équipes éducatives et aux équipes de suivi de la scolarisation.
- Il ou elle participe et/ou anime des groupes de travail (directeurs, liaisons inter cycles...)
- Il ou elle impulse et coordonne les rencontres sportives de la circonscription (préparation, activité, calendrier de rencontres).
- Il ou elle fait passer les agréments pour les activités à taux d'encadrement renforcé aux parents volontaires et accompagne les enseignants dans les projets sportifs spécifiques.
- Il ou elle assure la promotion de l'EPS dans la circonscription : lien avec l'USEP, lien avec l'AOS, avec les collectivités...

Formation initiale et continue des enseignants :

- Il ou elle conçoit, anime, coordonne et évalue des actions de formation, notamment en lien avec le plan français et l'EPS.

Fonctionnement pédagogique et administratif des écoles :

- Il ou elle assiste les équipes dans l'élaboration et l'évaluation des projets des écoles, des programmations de cycle et d'école, dans l'analyse des résultats aux évaluations.
- Il ou elle assiste les directeurs dans l'élaboration et la mise à jour d'outils de pilotage.
- Il ou elle assiste et assure le suivi des PPMS dans les écoles dans le cadre de ses missions de référent de sécurité.
- Il ou elle aide à l'élaboration et au suivi des dossiers de sorties scolaires.
- Il ou elle contribue au déploiement du plan d'actions du Territoire Educatif Rural (TER).

2. Connaissances, compétences et qualités requises :

- Compétences pédagogiques et didactiques avérées sur l'ensemble des cycles et des domaines d'activité de l'école primaire (dont l'EPS).
- Qualités relationnelles
- Capacités et goût pour le travail en équipe
- Capacités d'initiative, d'organisation et d'analyse
- Qualités de discrétion, de confidentialité et de loyauté

3. Conditions de recrutement – conditions d'emploi

- Entretien auprès d'une commission composée de l'Inspecteur de la circonscription, d'un conseiller pédagogique et d'une tierce personne.
- Être titulaire du CAFIPEMF ou s'engager à se présenter à la certification.
- Régime indemnitaire (sous réserve de remplir les conditions) :
 - ISAE, Indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves
 - NBI
 - Indemnité conseiller pédagogique

Contact : IEN Wissembourg : 03 69 20 93 01- ien.wissembourg@ac-strasbourg.fr